

CULTIVER LA RÉSILIENCE

Soutenir le secteur agricole canadien pour assurer une croissance durable

OCTOBRE 2023

Plan du document

Sommaire : Un engagement envers nos clients	3
Le paysage agricole au Canada	4
Les défis à relever par les producteurs	5
Les enjeux de durabilité au sein du secteur agricole canadien	8
Aperçu des sources d'émissions	9
Compréhension des obstacles à l'adoption de pratiques durables	10
Consolidation des relations avec nos clients du secteur agricole	13
Le mot de la fin	14
Références	15



Sommaire : Un engagement envers nos clients

Au cours de la prochaine décennie, la population canadienne devrait atteindre 50 millions d'habitants et la population mondiale, 9 milliards d'habitants. Par conséquent, le secteur agricole canadien devra augmenter considérablement sa production pour répondre à la demande nationale et internationale. Or, cette demande intervient dans un contexte marqué par l'incertitude économique, des perturbations considérables de la chaîne d'approvisionnement et la disparition continue des terres arables. Le secteur agricole est confronté à une augmentation du coût des intrants, à l'évolution des conditions climatiques, des politiques et de la réglementation, à de nouvelles tendances en matière de consommation et à une pénurie structurelle de main-d'œuvre, autant de facteurs qui entraînent des complications pour les grands exploitants.

La Banque Scotia soutient les producteurs agricoles canadiens depuis plus de 190 ans et comprend que ses clients sont ceux qui connaissent le mieux leur propre industrie. Notre rôle consiste à soutenir nos clients dans l'approche qu'ils choisissent pour régler les problèmes, et ce, au bon rythme et en leur offrant les bons produits et les bonnes solutions pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Nous reconnaissons que les limites, défis et occasions de chaque entreprise agricole sont uniques, y compris en matière d'environnement et de durabilité.

Le gouvernement du Canada n'a pas encore fixé d'objectifs de réduction des émissions pour le secteur agricole, mais nous pensons qu'il le fera bientôt. En attendant, la Banque Scotia s'est engagée à mettre en œuvre plusieurs activités visant à soutenir la décarbonisation :¹

- Nous partageons des pratiques exemplaires en matière de durabilité avec nos clients, afin de contribuer à la réduction des émissions provenant de l'agriculture;
- Nous faisons également la promotion de l'accès aux subventions gouvernementales qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique et de changer de combustible;
- Nous présentons les activités de certains de nos producteurs à des fins de sensibilisation et de soutien à l'agriculture respectueuse de l'environnement;
- Au besoin, nous offrons du soutien aux producteurs désireux de réaliser des investissements qui améliorent la durabilité de leurs activités.

Afin de soutenir davantage ses clients dans leur démarche visant la durabilité, la Banque Scotia a organisé une série de tables rondes au printemps 2023 avec un certain nombre de clients du secteur agricole canadien. L'objectif de ces discussions était de mieux comprendre la situation actuelle, notamment les défis auxquels les clients de ce secteur sont confrontés et le soutien que peuvent leur apporter les banques.

Le présent document résume les principales conclusions tirées de ces discussions et explore de nouveaux moyens de renforcer la résilience des producteurs et la durabilité de leurs activités, tout en soutenant la croissance rentable du secteur agricole canadien au cours de la prochaine décennie, qui sera marquée par des changements rapides.

Le paysage agricole au Canada

Aux fins du présent document, nous définissons l'*agriculture* comme l'ensemble des activités économiques et technologiques utilisées pour cultiver le sol et faire l'élevage de bétail, y compris la préparation et la distribution connexes.

Dans le cadre de cette définition, le secteur agricole canadien compte des centaines de sous-secteurs de production primaire sur l'ensemble du territoire canadien, vaste et diversifié. Par ailleurs, chacun de ces sous-secteurs comprend de multiples chaînes de valeur, des entreprises de différentes tailles, diverses sources d'énergie et une variété de caractéristiques géologiques.

Nous reconnaissons la réalité complexe de ce secteur et les défis liés à la création d'un environnement réglementaire standard et d'un système de mesure qui s'applique à l'ensemble du secteur et du pays. De plus, nous reconnaissons que cette complexité touche différents groupes de consommateurs et paliers de gouvernement. Notre objectif est de souligner comment la Banque Scotia peut contribuer à améliorer la durabilité, la rentabilité et la résilience au sein du secteur agricole, et ce, peu importe les produits, l'emplacement, la taille des entreprises et leur position dans la chaîne de valeur.



Les défis à relever par les producteurs

L'agriculture est au cœur de la réussite économique du Canada et joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement alimentaire mondial. L'abondance des terres et de l'eau, la solidité des accords commerciaux internationaux et une performance environnementale de premier plan contribuent à faire du Canada le cinquième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires, l'agriculture comptant pour environ 6,8 % (134,9 milliards de dollars) du PIB du Canada.² Nous nous attendons à une forte croissance des revenus tirés de l'agriculture, mais le secteur est actuellement confronté à plusieurs enjeux liés à la rentabilité et à la concurrence. Toutefois, comme nos clients nous l'ont dit, ces facteurs de changement ne sont pas tous négatifs, nombre d'entre eux pouvant également entraîner des résultats positifs.

1. LA DEMANDE MONDIALE SURPASSE L'OFFRE

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la « FAO »), la production alimentaire devra augmenter de près de 60 % pour répondre aux besoins de la population mondiale, qui devrait atteindre 9,3 milliards de personnes d'ici 2050.³ En tant que cinquième exportateur mondial de produits agricoles, le Canada devra jouer un rôle important dans l'augmentation de la production alimentaire destinée tant à la consommation intérieure qu'à l'exportation.

L'économie du Canada dépend fortement des exportations de produits agricoles. En 2021, le Canada a exporté pour près de 82,2 milliards de dollars de produits agricoles et alimentaires, dont plus de la moitié vers les États-Unis (premier partenaire commercial du Canada en matière d'agriculture). Les exportations vers la Chine (deuxième partenaire du Canada) augmentent pour leur part de plus de 7 % par an.⁴

2. LES TENDANCES EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ET DE NUTRITION CONTINUENT D'ÉVOLUER

Les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par leur empreinte carbone, le bien-être des animaux et l'origine de leurs aliments.⁵ La confiance envers le système de production alimentaire du Canada et les producteurs agricoles reste forte. Au cours des deux dernières années, environ 65 % des Canadiens ont cherché à s'informer sur la nutrition et l'alimentation saine, dont 42 % sur la sécurité alimentaire.⁶

Bien que les consommateurs aient tendance à opter pour des aliments plus sains et sûrs, l'accessibilité et le coût des aliments restent une préoccupation majeure pour la plupart des Canadiens. Il peut en résulter des compromis entre abordabilité et nutrition ayant des répercussions sur l'approvisionnement alimentaire.

Nous pensons que ces tendances vont perdurer, comme la sensibilisation accrue à l'environnement, le soutien aux producteurs locaux et aux économies locales, l'importance accordée à la santé et à la nutrition, ainsi que la transparence et la sécurité alimentaires.⁷ Nous pensons qu'à l'avenir, la capacité à fournir des produits sûrs, cultivés de manière responsable et durable revêtira une plus grande importance.

3. LES POLITIQUES CLIMATIQUES FÉDÉRALES EXERCENT UNE PRESSION INATTENDUE SUR LES PRODUCTEURS

La réduction des émissions, l'augmentation de la sécurité alimentaire et l'atténuation des effets des changements climatiques sont des enjeux de plus en plus importants au Canada. Le Canada fait partie de la coalition de 120 pays engagés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le gouvernement fédéral met donc en œuvre des politiques (par exemple, sur le méthane, les engrais ou l'eau) et des programmes (par exemple, le Partenariat canadien pour une agriculture durable, Agri-relance, les pratiques de gestion bénéfiques) dans le but de protéger les producteurs en cas de catastrophe climatique et de s'attaquer aux émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture.

Nos discussions avec les clients ont toutefois révélé que certains producteurs ont l'impression que cette réglementation, ces politiques et ces programmes ont été introduits de manière précipitée, sans tenir compte des pratiques de conservation et de protection de l'environnement qui sont au cœur des mentalités en agriculture. Nos clients ont indiqué que l'accroissement de la réglementation, des inspections, de la paperasse et des exigences en matière de processus a entraîné une pression accrue sur le rendement, des incohérences au sein de l'environnement politique et d'investissement, ainsi qu'une plus grande méfiance des producteurs agricoles à l'égard du gouvernement.

4. LA HAUSSE DES COÛTS DES INTRANTS A CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ

Les coûts d'exploitation ont grimpé dans le secteur agricole, y compris les coûts liés aux intrants (semences, pesticides, engrais, carburant, etc.), aux matériaux, aux terres, au bétail, aux machines, à l'équipement, à la main-d'œuvre et au capital.

Les prix des intrants augmentent généralement de façon régulière d'une année à l'autre, mais depuis 2020, la hausse est considérable, en particulier dans les Prairies canadiennes. Selon Statistique Canada, en 2022, le prix total des intrants à l'échelle nationale a augmenté de 17,4 % par rapport à l'année précédente, soit un contraste frappant par rapport à l'augmentation annuelle précédente, de 4,5 %.⁸ Les hausses les plus élevées sont celles des coûts des engrais (80,8 %) et du carburant (78,5 %), des coûts relatifs au bétail (29,8 %) et des coûts des machines et des véhicules à moteur (20,4 %).⁹

Bien qu'il y ait des variations importantes d'un segment à l'autre, les producteurs canadiens dépensent en moyenne 0,83 \$ pour chaque dollar de revenus,¹⁰ ce qui a une incidence sur leur capacité à investir dans des innovations technologiques et des processus novateurs et sur leur aptitude à atteindre une croissance durable.

5. LA GESTION DES POLITIQUES FISCALES EST LOURDE POUR LES PETITES ENTREPRISES

Le secteur agricole est soumis à des impôts et à des taxes à l'échelle fédérale et provinciale, notamment sur les revenus, les ventes et les accises, ainsi qu'à des impôts fonciers provinciaux et municipaux (remarque : les exonérations, les déductions et les taux d'imposition provinciaux pour les terres agricoles varient d'une province à l'autre). Au Canada, les exploitations agricoles sont soumises à un traitement fiscal particulier. Par exemple, elles doivent utiliser la comptabilité de caisse plutôt que la comptabilité d'exercice pour effectuer leurs déclarations (c'est-à-dire qu'elles constatent les revenus et les dépenses au moment de la réception ou du paiement). Les producteurs disposent ainsi d'une certaine souplesse quant au moment où ils doivent déclarer leurs revenus et leurs dépenses aux fins de l'impôt.¹¹

D'autres dispositions fiscales spéciales s'appliquent :¹²

- Certaines pertes agricoles déduites des revenus peuvent être reportées sur 20 ans.
- Les revenus imposables sont calculés en ajoutant la valeur des stocks.

- Les dépenses en capital et les actions émises admissibles peuvent être déduites.
- Les gains en capital peuvent faire l'objet d'une exonération ou d'un report dans le cas du transfert intergénérationnel d'une propriété.
- Les gains en capital provenant de la cession d'une ferme sont calculés en moyenne sur un certain nombre d'années.
- Des ajustements des taxes foncières, de la taxe sur le carburant et de la taxe sur le carbone s'appliquent aux terres et aux bâtiments agricoles.
- Des ajustements fiscaux sont accordés en lien avec la conservation et la préservation des terres, ainsi qu'avec les conventions de servitude.

Bien que chaque programme soit conçu dans l'intérêt des intervenants du secteur agricole, la gestion de la fiscalité est devenue plus fastidieuse. Les producteurs doivent trouver un équilibre entre la rentabilité et l'accroissement global des impôts, des taxes, des frais liés à la réglementation, des coûts des intrants et des coûts d'exploitation. Certaines petites entreprises aux ressources limitées ont du mal à survivre. Bon nombre des mesures fiscales mises en place sont utiles aux agriculteurs, mais la simplification de la fiscalité, des mesures incitatives et des attentes contribuerait à remédier au problème de ressources limitées.

6. LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LES INITIATIVES TECHNOLOGIQUES SONT NETTEMENT INSUFFISANTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Malgré l'augmentation du taux d'adoption des technologies agricoles (augmentation de 28 % de l'utilisation des systèmes de guidage automatisés et de 59 % des systèmes d'information géographique entre 2015 et 2020), Statistique Canada signale que l'agriculture reste l'un des secteurs les moins bien placés en matière d'intensité numérique.¹³

Le secteur agricole canadien a accès à plus d'innovations technologiques que jamais (avec plus de 850 entreprises de technologies agricoles en démarrage),¹⁴ mais le pays est relativement à la traîne en matière d'investissements privés par rapport à ses pairs à l'échelle internationale. L'agriculture canadienne n'attire que 3 % du financement mondial par capital-risque et par capital-investissement,¹⁵ alors qu'elle représente environ 5,5 % des exportations mondiales de produits agricoles. Ce manque de financement par capital de risque est principalement dû au resserrement des marges des producteurs canadiens. Sans quoi, davantage de fonds pourraient être investis dans l'adoption de nouvelles technologies.

7. L'AVENIR DU SECTEUR AGRICOLE EST INCERTAIN EN RAISON DU MANQUE DE RELÈVE ET DE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur agricole est confronté au déclin et au vieillissement de la main-d'œuvre. Actuellement, 40 % des employeurs peinent à trouver des travailleurs.¹⁶ De plus, d'ici 2033, on prévoit qu'environ 40 % des producteurs prendront leur retraite et quitteront le marché du travail, ce qui entraînera une pénurie de près de 123 000 travailleurs.¹⁷ Le programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada contribue à atténuer la pression, mais il n'est pas suffisant.

La pénurie de main-d'œuvre en agriculture résulte également du fait que de plus en plus de jeunes Canadiens quittent les régions rurales pour trouver un emploi en ville dans un secteur différent. En 2021, seulement 17,8 % des Canadiens vivaient dans des zones rurales, et cette proportion devrait continuer à diminuer.¹⁸ Étant donné que de plus en plus de jeunes Canadiens choisissent de chercher un emploi en zone urbaine, les fermes familiales sont confrontées à des défis de planification de la relève. En effet, des études montrent que 66 % des producteurs canadiens n'ont pas de plan de relève. Pour y remédier, il a été recommandé que le Canada cherche à attirer de nouveaux immigrants pour créer ou exploiter des entreprises agricoles et assurer la stabilité du secteur.¹⁹



Les enjeux de durabilité au sein du secteur agricole canadien

En agriculture, la durabilité dépend de l'équilibre entre les ambitions environnementales, la conservation des terres et des sols, les investissements dans la productivité et la compétitivité économique. Trouver cet équilibre, tout en augmentant la production pour répondre à la demande locale, nationale et internationale, est un défi de taille pour les producteurs.

Sans stabilité financière, les possibilités d'innovation technologique et les capacités de gestion sont limitées, ce qui nuit à la réalisation d'objectifs plus ambitieux. La durabilité commerciale (la protection des résultats et l'accès aux intrants clés, y compris la main-d'œuvre) constitue l'élément essentiel aux progrès en matière de durabilité environnementale et à l'atteinte de la carboneutralité.

Dans le présent document, le terme *durabilité* renvoie à l'équilibre responsable nécessaire entre la réduction des émissions, la préservation de la biodiversité, les investissements technologiques et la prospérité économique au sein des entreprises et de la chaîne de valeur, et ce, afin de permettre la poursuite des activités indéfiniment pendant les cycles macroéconomiques.

Le Canada a rejoint plus de 120 autres pays engagés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cet engagement est devenu juridiquement contraignant avec l'adoption de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.

Les institutions financières canadiennes, tout comme d'autres membres de l'alliance bancaire Net Zéro, reconnaissent qu'elles jouent un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques et se sont engagées à réduire à zéro les émissions nettes tirées de leurs activités d'ici 2030 et les émissions nettes financées d'ici 2050.

L'agriculture joue un rôle crucial dans la réalisation de l'objectif de carboneutralité, mais les exigences du Canada en matière de réduction des émissions et l'évolution des tendances de la consommation posent une série de défis liés à la durabilité pour les producteurs au pays.



Aperçu des sources d'émissions

Sept gaz à effet de serre (« GES ») sont généralement pris en compte dans le calcul des émissions. Ces gaz comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les perfluorocarbures (PFC), les hydrofluorocarbures (HFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).²⁰

En agriculture, les émissions proviennent généralement de sources mécaniques et non mécaniques :

SOURCES MÉCANIQUES

- Électricité achetée : CO₂, CH₄, N₂O
- Machines mobiles (labourage, semis, récolte, transport) : CO₂, CH₄, N₂O
- Machines fixes (meunerie et irrigation) : CO₂, CH₄, N₂O
- Équipement de réfrigération et de climatisation : HFC et PFC

SOURCES NON MÉCANIQUES

- Drainage et travail des sols : CO₂, CH₄, N₂O
- Engrais synthétiques, déchets d'élevage et résidus de culture dans les sols : CO₂, CH₄, N₂O
- Addition d'urée et de chaux aux sols : CO₂
- Fermentation entérique : CH₄
- Culture du riz : CH₄
- Usage du fumier : CH₄ et N₂O
- Changement d'affectation des terres : CO₂, CH₄, N₂O
- Brûlage en plein air des savanes et des résidus de culture laissés dans les champs : CO₂, CH₄, N₂O
- Gestion des terrains boisés (bandes d'arbres et sous-bois) : CO₂
- Compostage des déchets organiques : CO₂
- Oxydation des milieux de culture (tourbe, etc.) : CO₂

Les producteurs connaissent bien les sources d'émissions mécaniques, car elles proviennent généralement d'actifs qui doivent être remplacés au fil du temps. Des programmes incitatifs peuvent encourager la mise hors service précoce d'actifs et la communauté agricole comprend que le gouvernement mettra probablement en place des programmes incitatifs axés sur la réduction des émissions mécaniques au fil du temps. Par contre, les producteurs reconnaissent qu'il n'y a que peu d'avantages à compter parmi les premiers à procéder à la mise hors service de leurs actifs et à adopter précocement les nouvelles technologies sans programme d'atténuation des risques. On peut donc s'attendre à une adoption lente en attendant que des programmes gouvernementaux ou d'autres programmes incitatifs soient créés pour favoriser les investissements et l'équité.

Les sources d'émissions non mécaniques sont généralement liées aux processus agricoles et non aux actifs. Les discussions que nous avons eues avec nos clients ont révélé qu'ils apportent habituellement des changements aux processus lorsque ces changements sont clairement rentables économiquement ou lorsqu'ils se sont avérés efficaces pour des pairs. Voici maintenant un aperçu des obstacles aux changements de processus décelés par nos clients.

Compréhension des obstacles à l'adoption de pratiques durables

1. ABSENCE PERSISTANTE D'INDICATEURS ET DE CRITÈRES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALEMENT RECONNUS

Il est difficile de mesurer les émissions du secteur agricole en raison de l'absence d'indicateurs généralement reconnus pour évaluer la durabilité de l'exploitation et de critères de durabilité explicites fixés par le gouvernement fédéral. L'absence d'objectifs de carboneutralité pour le secteur et d'outils de mesure normalisés complique encore davantage la tâche. La mesure de la durabilité à l'échelle des fermes demeure donc une tâche ambiguë, d'autant plus qu'il existe peu d'incitatifs à acheter l'équipement ou à prendre les mesures nécessaires.

Le défi de la mesure et de la définition de normes agricoles s'étend au-delà des pratiques de durabilité. Le programme canadien de crédits carbone, facultatif, est également confronté à des difficultés qui font que les producteurs hésitent à y

adhérer. Le Système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre du Canada (également appelé programme de crédits carbone) fournit des mesures financières incitant à la réduction des émissions de GES, soit un crédit compensatoire pour chaque tonne de réduction en équivalent de dioxyde de carbone.²¹ De nombreux producteurs hésitent à y participer parce que la valeur des crédits carbone n'est pas normalisée et fluctue en fonction de l'offre et de la demande. Il est donc difficile pour les producteurs de déterminer s'il est rentable d'investir dans les outils et l'équipement requis et de mettre en place les pratiques et procédures d'échange de droits d'émission nécessaires.

La Banque Scotia est consciente des difficultés liées à la mesure des émissions et comprend l'importance des normes et des directives qui aideront à mesurer et à divulguer les émissions et autres indicateurs environnementaux dans tous les secteurs, y compris celui de l'agriculture.



2. LE FINANCEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS EST NÉCESSAIRE

Les producteurs hésitent souvent à adopter des solutions durables en raison de l'aversion pour le risque lié aux technologies non éprouvées, des coûts d'investissement initiaux élevés, des fluctuations du rendement du capital investi et du manque de données sur les économies de coûts et l'augmentation du rendement. Les recherches montrent que la productivité est rarement attribuable uniquement à de nouveaux équipements ou processus et que les économies réelles réalisées par les producteurs varient en fonction de la taille de l'entreprise, de la structure des coûts, du groupe de produits et du type d'exploitation agricole.

De plus, lorsqu'ils adoptent de nouvelles solutions, les producteurs cherchent généralement à ce que celles-ci soient éprouvées et approuvées par leurs pairs. Environ 80 % des technologies agricoles sont des solutions commerciales standard et 60 % sont offertes par l'intermédiaire de distributeurs locaux.²² En raison de l'incertitude et du manque de garanties qui entourent les technologies et les processus, les producteurs attendent souvent que ceux-ci soient éprouvés ou que des programmes soient mis en place pour réduire les risques liés aux investissements initiaux avant de les adopter.

3. LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR DE TOUTE URGENCE

Dans le cadre de nos tables rondes, de nombreux clients ont mentionné avoir l'impression que les pratiques et politiques de réduction des émissions du gouvernement ne s'accompagnent pas de consultations approfondies du secteur afin de gérer les effets négatifs potentiels des changements. Les attentes sont élevées et le soutien, insuffisant. L'objectif de réduction volontaire de l'utilisation d'engrais de 30 % par rapport aux niveaux de 2020 fixé par le gouvernement fédéral en est un exemple.²³

Le gouvernement fédéral a consulté activement les intervenants de l'industrie sur la question de la réduction des émissions provenant des engrais, mais certains producteurs estiment que l'approche adoptée, sans compromis significatifs, a été néfaste sur le plan économique.

Cette préoccupation à l'égard des processus gouvernementaux semble découler de la conviction que le gouvernement peut parfois établir des objectifs stratégiques dans l'urgence, sans reconnaître pleinement l'apport du secteur agricole. Certains considèrent également que le gouvernement est insensible aux pratiques agricoles durables actuelles et ignore d'autres enjeux importants, comme l'accessibilité des denrées alimentaires et la sécurité alimentaire. Or, cette perception semble avoir

contribué à une réticence par rapport au partage de données. En effet, plus de 50 % des producteurs sont prêts à partager leurs données avec des universités, mais moins de 25 % sont prêts à les partager avec le gouvernement.²⁴

De même, les clients que nous avons rencontrés préfèrent demander l'avis de leurs pairs et des agronomes lorsqu'ils cherchent de nouvelles approches innovantes en agriculture. Cette consultation des pairs est fructueuse. Selon les recherches, le nombre d'agriculteurs membres de groupes de pairs augmente et les agriculteurs qui prennent part à de tels groupes depuis un certain nombre d'années obtiennent un bénéfice d'exploitation supérieur de 43 %, un rendement des actifs supérieur de 2,2 % et une valeur nette plus élevée.²⁵

4. LES INFRASTRUCTURES OBSOLÈTES CONSTITUENT UN OBSTACLE À L'INNOVATION

Les infrastructures déficientes constituent un obstacle majeur à l'adoption de nouvelles technologies en agriculture. C'est le cas notamment pour Internet, l'irrigation et le transport par chemin de fer en régions rurales. Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire en sorte que les zones rurales aient accès à Internet haute vitesse, ce qui, nos clients l'espèrent, résoudra le problème de plus de 30 % des producteurs canadiens, qui n'ont pas un accès à Internet haute vitesse leur permettant d'adopter des solutions en nuage, des technologies d'agriculture de précision et l'Internet des objets. Il est particulièrement intéressant de noter que le taux d'adoption des technologies numériques par le secteur agricole canadien, qui n'a augmenté que légèrement au cours des dernières années, figure parmi les plus faibles tous secteurs confondus.²⁶ Or, ces technologies sont essentielles à la culture des champs, au fonctionnement des machines, aux activités de bureau, à l'accroissement des capacités et à la sécurité. Cet enjeu urgent fait l'objet d'annonces concernant l'ajout d'une infrastructure Internet à large bande et de satellites pour les zones rurales. Ces annonces sont les bienvenues, mais le déploiement dans tout le pays prendra du temps.

Le manque d'accès à des systèmes d'irrigation, à des embranchements ferroviaires et à des infrastructures de gaz naturel entraîne également des inefficacités sur les plans économique et environnemental, non seulement pour les exploitations agricoles, mais aussi pour toute la chaîne de valeur. Les projets d'infrastructure régionaux et coopératifs peuvent améliorer la productivité et la durabilité, mais les efforts et le temps nécessaires pour les mettre en œuvre dissuadent de nombreux intervenants, tout comme l'absence d'incitatifs pour stimuler la collaboration et de volonté politique d'éliminer la bureaucratie.



5. LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE FREINE L'EXPANSION

Les exploitations agricoles subissent de nombreuses contraintes au chapitre des ressources. La nécessité de réaliser des économies d'échelle et la pénurie de main-d'œuvre constituent notamment un frein à l'adoption de solutions durables. Les petites et moyennes exploitations agricoles, qui génèrent moins de bénéfices, sont moins susceptibles d'adopter de nouvelles solutions en raison des coûts d'investissement initiaux, généralement élevés, et de l'absence de modèle de rendement du capital investi éprouvé. La plupart des technologies d'agriculture de précision et des programmes de crédits des fournisseurs sont adaptés aux exploitations de plus de 500 acres et leur taux d'adoption par les petites exploitations diminue de manière significative.²⁷

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée constitue également un obstacle majeur à l'adoption des technologies dans le secteur agricole. Plus de 40 % des employeurs de ce secteur sont incapables de trouver tous les travailleurs dont ils ont besoin et d'ici 2030, il devrait manquer 123 000 travailleurs.²⁸ Comme les technologies agricoles n'ont jamais été considérées comme un domaine offrant un potentiel de rémunération élevé, les talents qui ont de l'expérience dans la mise en œuvre de technologies et dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la programmation se tournent vers des secteurs plus rémunérateurs et des entreprises qui disposent de budgets de formation perpétuels. Il s'agit d'un obstacle important à la durabilité à long terme, à la planification de la relève, à l'adoption de technologies et à l'innovation au sein du secteur.

Le service des Études économiques de la Banque Scotia a publié le rapport [Les travailleurs canadiens dans la cinquantaine et](#)

[la soixantaine : oubliés et sous-utilisés](#), qui porte sur la pénurie de main-d'œuvre au Canada et explique que ce problème freine la croissance économique au sein de nombreuses industries.

6. UN FOSSÉ SÉPARE LES PRODUCTEURS ET LES DÉCIDEURS

Le dernier obstacle décelé est ce que beaucoup de producteurs appellent l'individualisme farouche. En effet, beaucoup pensent que les agriculteurs savent ce qu'ils font et que les interventions et la participation du gouvernement et des institutions ne sont pas toujours justifiées. Beaucoup de producteurs, qui passent leur savoir d'une génération à l'autre, effectuent des progrès vers la durabilité et la résilience, en plus de développer des modèles d'affaires circulaires afin d'assurer la qualité des terres, de l'air et de l'eau à long terme.

Les discussions avec nos clients ont révélé que les politiques de réduction des émissions et la réglementation connexe sont perçues par de nombreux producteurs comme étant inopportunes et mal ciblées, à un moment où la sécurité alimentaire et l'accessibilité des aliments sont grandement menacées et où les producteurs canadiens sont reconnus comme étant très performants par rapport à leurs concurrents internationaux. Selon eux, il est clair qu'il faut en faire plus pour soutenir et adopter les changements dans l'ensemble du secteur agricole et qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures d'aide à la transition.

Les six obstacles à l'adoption rapide de technologies durables décrits dans le présent document constituent la réalité des exploitations agricoles. Comme l'atteinte de l'objectif de carboneutralité dépend de la gestion des changements, il est essentiel de comprendre les obstacles à ces changements, qui présentent également diverses possibilités.

Consolidation des relations avec nos clients du secteur agricole

À l'avenir, comment pouvons-nous contribuer à l'augmentation du taux d'adoption de solutions durables pour l'environnement dans l'ensemble du secteur agricole ainsi qu'à la prospérité économique et à la compétitivité des exploitations agricoles?

PRINCIPES DIRECTEURS

À l'issue des discussions avec ses clients, la Banque Scotia a établi les dix principes directeurs suivants, qui devraient être pris en compte lors de la conception de mesures bancaires visant à aider les intervenants du secteur à adopter des solutions durables tout en restant concurrentiels :

PRINCIPES DIRECTEURS

- 1.** Toujours donner la priorité à nos clients en adoptant une approche holistique et en envisageant la durabilité dans le contexte plus large de leurs activités.
- 2.** Reconnaître que les programmes et les solutions doivent être localisés et modulés en fonction de la taille, des besoins commerciaux et des objectifs de chaque entreprise.
- 3.** Respecter et reconnaître l'importance des progrès réalisés à ce jour en matière de durabilité dans le secteur agricole ainsi que les performances des producteurs canadiens comparativement à celles de leurs concurrents étrangers.
- 4.** Adopter une approche responsable et pragmatique de la durabilité, en reconnaissant que la stabilité financière est nécessaire pour investir dans l'innovation. .
- 5.** Reconnaître et comprendre le fait que les améliorations progressives apportées au fil du temps renforcent une culture et un état d'esprit qui contribuent à l'adoption d'une approche perpétuelle du changement.
- 6.** Encourager la recherche, la collecte de données et le partage de renseignements afin de garantir la mise en œuvre de solutions, de politiques et de pratiques durables fondées sur des données probantes par l'ensemble du secteur, à commencer par nos clients.
- 7.** Tirer parti du réseau de la Banque pour réunir les clients et les intervenants afin de partager des pratiques exemplaires et des solutions.
- 8.** Soutenir à la fois les producteurs et les sous-secteurs à faibles et à fortes émissions, car le désinvestissement empêche de relever les défis du secteur au lieu de l'aider.
- 9.** Viser le recours aux pratiques exemplaires du secteur pour la collecte de données objectives, la fixation d'objectifs, la prise de mesures et l'établissement de rapports sur le rendement, tout en reconnaissant les limites des données et la nature évolutive des normes.
- 10.** Tenir les décideurs et les organismes de réglementation au courant de l'incidence économique des changements et de leur effet sur l'aspect concurrentiel du secteur agricole.

Ces principes constituent une base solide en vue de progrès futurs et sont conformes à la façon dont la Banque Scotia soutient les entreprises agricoles au Canada depuis plus de 190 ans. Grâce à une écoute et à une compréhension constante, la Banque Scotia est en mesure de collaborer avec les producteurs afin de se préparer aux défis propres aux activités et aux politiques du secteur.





Le mot de la fin

Au cours de la prochaine décennie, le secteur agricole devra trouver un équilibre entre l'ambition environnementale, la conservation des terres et des sols, l'investissement dans la productivité et la concurrence économique. Il sera difficile d'atteindre cet équilibre tout en augmentant la production pour répondre à la demande locale, nationale et internationale, mais essentiel pour que Canada puisse atteindre ses objectifs climatiques et pour que notre industrie agricole soit compétitive à l'échelle mondiale.

Nous faisons partie d'un effort plus vaste au sein du secteur financier canadien pour relever ce défi, et nous investissons dans la recherche, la mesure, les produits de prêt et les voies technologiques afin de fournir des orientations aux décideurs politiques et à l'industrie. Cet effort collectif est précisément ce qui est nécessaire pour permettre aux premiers adoptants de l'industrie de prendre des risques, d'innover, de s'améliorer et d'investir à nouveau. Les leaders de l'agriculture canadienne ont une longue histoire de réalisation de ces objectifs : protéger l'environnement, adopter la technologie, renforcer leur résilience et réinvestir les bénéfices au profit des générations futures.

La Banque Scotia reste déterminée à s'engager auprès des intervenants, à écouter, à apprendre et à travailler avec ses clients et ses partenaires pour définir les meilleurs moyens d'aider le secteur agricole canadien à atteindre la résilience et une croissance durable. Nous célébrons les avancées grâce à notre série La durabilité en vedette et notre Centre d'excellence sur les changements climatiques. Nous nous engageons à maintenir une approche pragmatique et responsable de l'innovation, ainsi qu'à nous adapter et à changer au fur et à mesure que s'intensifieront les défis à relever au sein du secteur agricole.

Références

1. Banque Scotia (2022). Rapport Virage carboneutre de la Banque Scotia. https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Scotiabank_Net_Zero_Report_2022-FR.pdf
2. Agriculture et Agroalimentaire Canada (2022). Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien. <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/aperçu>
3. Nations Unies (2012). Nourrir la planète de manière durable. <https://www.un.org/fr/chronicle/article/nourrir-la-planete-de-maniere-durable>
4. Agriculture et Agroalimentaire Canada (2022). Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien. <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/aperçu>
5. Alonso, Marta E, et al. (2020). Consumers' Concerns and Perceptions of Farm Animal Welfare, Domestic Animal Behavior and Well-Being. (en anglais seulement) MDPI. <https://www.mdpi.com/2076-2615/10/3/385>
6. Centre canadien pour l'intégrité des aliments (2020). Tendances de confiance et voie vers l'avant. <https://www.foodintegrity.ca/wp-content/uploads/2020/11/FRE2020Summit-Research-HR2.pdf>
7. Reynolds, J. (2016). What is behind the trend of local food? (en anglais seulement) Food Secure Canada. <https://foodsecurecanada.org/resources-news/news-media/buying-local-food-products>
8. Statistique Canada (2022). Des coûts croissants pour les agriculteurs. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/2413-des-couts-croissants-pour-les-agriculteurs>
9. Statistique Canada (2022). Des coûts croissants pour les agriculteurs. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/2413-des-couts-croissants-pour-les-agriculteurs>
10. Johnson, E. (2022). Agricultural Law in Canada: Overview (en anglais seulement). Miller Thomson LLP. [https://uk.practicallaw.thomsonreuters.com/w-0279006?transitionType=Default&contextData=\(sc.Default\)&firstPage=true](https://uk.practicallaw.thomsonreuters.com/w-0279006?transitionType=Default&contextData=(sc.Default)&firstPage=true)
11. OCDE (2020). Taxation in Agriculture (en anglais seulement). <https://doi.org/10.1787/073bdf99-en>
12. OCDE (2020). Taxation in Agriculture (en anglais seulement). <https://doi.org/10.1787/073bdf99-en>
13. Liu, H., McDonald-Guimond, J. (2021). Statistique Canada. Mesure de l'intensité numérique dans l'économie canadienne. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021002/article/00003-fra.htm>
14. Tracxn (2023). AgriTech Startups in Canada (en anglais seulement). <https://tracxn.com/explore/AgriTech-Startups-in-Canada>
15. RBC (2022). Les sept technologies transformatrices capables de soutenir le Canada dans sa révolution verte <https://leadershipavise.rbc.com/les-sept-technologies-transformatrices-capables-de-soutenir-le-canada-dans-sa-revolution-verte/>
16. Fédération canadienne de l'agriculture (2023). Sur le terrain : questions de main-d'œuvre en agriculture. Fédération canadienne de l'agriculture. <https://www.cfa-fca.ca/fr/sur-le-terrain-questions-de-main-doeuvre-en-agriculture/>
17. Bacque, T. (2022). Financement agricole Canada. Repenser l'avenir du travail dans l'industrie agricole canadienne. <https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/repenser-l-avenir-du-travail-dans-l-industrie-agricole-canadienne.html>
18. Bresge, A. (2022). Toronto Star. Rural population growth concentrated near urban centres, StatCan says (en anglais seulement). <https://www.thestar.com/news/canada/2022/02/09/share-of-canadians-in-rural-areas-shrinks-for-ninth-consecutive-census-statcan-says.html>
19. Simmons, T. (2023). CBC News. How Alberta farmers are planning for the future amid concerns around succession plans (en anglais seulement). <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/alberta-farmers-sucession-plans-future-1.6809788#:~:text=>
20. National Atmospheric Emissions Inventory (2022). Overview of Greenhouse Gases (en anglais seulement). <https://naei.beis.gov.uk/overview/ghg-overview>
21. Environnement et changement climatique Canada (2022). Système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2022/06/systeme-federal-de-credits-compensatoires-pour-les-gaz-a-effet-de-serre.html>
22. Conseil des technologies de l'information et des communications (2022). Canadian Agri-Food Technology: Sowing the Seeds for Tomorrow (en anglais seulement). <https://www.ictc-ctic.ca/wp-content/uploads/2021/11/canadian-agrifood-tech-2021.pdf>
23. Agriculture et Agroalimentaire Canada (2022). Document de discussion : Réduction des émissions découlant de l'application d'engrais dans le secteur agricole canadien. <https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/transparence/recherche-opinion-publique-consultations/faites-connaître-vos-idees-reduction-emissions-attribuable-aux-engrais/discussion>
24. Briere, K. (2018). The Western Producer. Farmers favour sharing data with universities (en anglais seulement). <https://www.producer.com/news/farmers-favour-sharing-data-with-universities/>
25. Hein, T. (2019). Country Guide. The peer-to-peer choice (en anglais seulement). <https://www.country-guide.ca/guide-business/farmers-are-joining-peer-to-peer-farm-management-and-benchmarking-clubs-heres-why/>
26. Liu, H., McDonald-Guimond, J. (2021). Statistique Canada. Mesure de l'intensité numérique dans l'économie canadienne. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021002/article/00003-fra.htm>
27. Conseil des technologies de l'information et des communications (2022). Canadian Agri-Food Technology: Sowing the Seeds for Tomorrow (en anglais seulement). <https://www.ictc-ctic.ca/wp-content/uploads/2021/11/canadian-agrifood-tech-2021.pdf>
28. Fédération canadienne de l'agriculture (2023). Sur le terrain : questions de main-d'œuvre en agriculture. <https://www.cfa-fca.ca/fr/sur-le-terrain-questions-de-main-doeuvre-en-agriculture/>

Banque Scotia^{MD}